

AVIS

RUR.23.340.AV-Nature

Demande de dérogation émanant de Monsieur Rudy THOLL (Ferme du Moulin à Etalle) concernant la mise à mort de 25 cygnes dont la présence dans des parcelles occupées par des vaches laitières présenterait un risque sanitaire pour le bétail et un risque de contamination du lait par agents pathogènes

Avis adopté le 31/03/2023

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande

Demandeur : SPW – Département de la Nature et des Forêts – DNEV
Structure consultée : Pôle Ruralité - Section Nature
Type de dossier : Demande de dérogation aux mesures de protection des espèces animales et/ou végétales
Date de réception : 20/03/2023 (dossier par mail), 21/03/2023 (courrier signé)
Références : DNF/DNEV/PL/XR/TT/JPB/SLa/ Sorties 2023 : 4325

Avis

Référence légale : Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature
Délai de remise d'avis : 45 jours
Préparation de l'avis : Réunion du 28 mars 2023

AVIS

Après examen du dossier sous rubrique lors de sa visioconférence du 28 mars 2023 (suivi d'une procédure de finalisation par voie électronique justifiée par l'absence de quorum), le Pôle "Ruralité" Section "Nature" remet un avis **défavorable** à son propos.

Il souligne tout d'abord l'absence de lien entre la présence de la souche *Eimeria tenella* et la mortalité des veaux. En effet, au vu de la spécificité d'hôte, les coccidies des volailles ne sont pas transmissibles aux bovins et inversement. Il relaye ensuite les avis défavorables remis tant par le DEMNA que la Direction DNF d'Arlon, ceux-ci mettant en avant les conclusions rassurantes sur le plan sanitaire, le statut de protection tant du cygne chanteur (*cygnus cygnus*) que du cygne tuberculé (*Cygnus olor*), la présence dans le secteur de volatils invasifs (bernaches du Canada et ouettes d'Egypte) pouvant faire l'objet d'une destruction ainsi que la nécessité de recourir à des méthodes d'effarouchement plus spécifiques. Pour ce faire, le demandeur pourra compter sur les conseils et l'expertise des services extérieurs du DNF, qui se tiennent à sa disposition.



Philippe BLEROT
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »